

Comité d'Accompagnement de la société ECOFROST à PERUWELZ

PROCES VERBAL

REUNION DU 14 NOVEMBRE 2019

GPR

Présents:

Pour le groupe des riverains:

Pour le groupe de l'entreprise:

Monsieur Olivier MAES, ECOFROST Responsable Environnement - PERUWELZ
Monsieur Jeannot HOFLACK, ECOFROST Responsable Production - PERUWELZ
Monsieur Yannick TYVAERT, ECOFROST Responsable Qualité - PERUWELZ

Pour le groupe autorité(s) et administrations:

Madame Audrey VAN COPPENOLLE, ADMINISTRATION COMMUNALE Service Urbanisme -
BELOEIL
Madame Julie SCHIRVEL, ADMINISTRATION COMMUNALE Chef de Service - PERUWELZ
Monsieur Yves WUILPART, ADMINISTRATION COMMUNALE Echevin Environnement-Travaux-
Mobilité - PERUWELZ
Monsieur Géry PRIMOSIG, D.P.A.-S.P.W Attaché qualifié - MONS
Monsieur Jean Christophe GRIGNARD, Cellule Environnement Hainaut Développement -
Province du Hainaut et Président du Comité.

Excusés:

Monsieur Michel VANDER STRICHT, - PERUWELZ
Monsieur Jean-Christophe MASURE, ADMINISTRATION COMMUNALE Conseiller en
Environnement - PERUWELZ

Premier point:

Accueil – présences, calendrier des réunions

Le président ouvre la séance, signale les personnes excusées.

Le procès-verbal de la réunion du 13 juin 2019 est approuvé sans remarque de l'assemblée et peut être rendu accessible au public.

Après un rapide tour de table, le président fixe en concertation avec l'assemblée le **calendrier 2020 des prochaines réunions** du comité d'accompagnement à savoir le :

- **Jeudi 16 janvier** à 17h30 dans les locaux d'ECOFROST.
- **Jeudi 23 avril** à 17h30 dans les locaux d'ECOFROST.
- **Jeudi 18 juin** à 17h30 dans les locaux d'ECOFROST.
- **Jeudi 19 novembre** à 17h30 dans les locaux d'ECOFROST.

Les points à l'ordre du jour de la réunion est le suivant:

1. Accueil: présences, calendrier des réunions
2. Synthèse de l'activité de l'entreprise depuis la réunion précédente en ce compris l'évolution des études / du dossier de permis en cours.
3. Remarques, plaintes et questions
4. Fonctionnement, prochain ordre du jour
5. Divers

Deuxième point:

Synthèse de l'activité de l'entreprise, dernières nouvelles: autorisations, projets, incidents

Monsieur MAES présente la synthèse de l'activité de l'entreprise depuis la réunion précédente à savoir le 13 juin 2019.

D'une manière générale rien de particulier à signaler sur la période. Il indique une forte demande sur les produits finis (spécialités) et une augmentation légère des volumes de production. Mi-septembre a vu une augmentation des périodes de travail (équipe week-end) sur ces lignes de "spécialités"

L'activité suit son cours et l'entreprise a fonctionné normalement.

Monsieur MAES indique que la construction du mur antibruit a été terminée ce 30/10/2019. Cette mesure est donc effective et réduit donc encore les nuisances sonores.

En réponse à Monsieur PRIMOSIG concernant l'objectivation du caractère effectif de la mesure, Monsieur MAES indique qu'aucune évaluation n'a été réalisée à ce jour et qu'il sollicitera par la suite que des mesures soient effectuées en ce sens.

Il attire l'attention et rappelle que cette mesure vient renforcer les mesures existantes réalisées en ce qui concerne les portes et la climatisation.

A noter, le constat d'une légère augmentation de température dans la structure ce qui

conduira à surveiller plus particulièrement les systèmes de condensation durant la période estivale.

Monsieur MAES explique ensuite la mise en place d'une étape en complément à la ligne 4 pour la fabrication de produits enrobés. Il insiste sur le fait que l'ajout de cette étape supplémentaire, sur la ligne actuelle, n'a pas d'incidence et n'engendre pas une augmentation de la capacité de production, ni de production supplémentaire. Il s'agit d'un projet en phase de test qui devrait être en place début janvier 2020. Cela permettra le cas échéant à ECOFROST de répondre à la demande grandissante de ce type de produits.

Messieurs MAES, TYVAERT et HOFFLACK commentent et présentent à l'aide de schéma technique ces aménagements, le principe de fonctionnement et expliquent que le système permet d'effectuer divers types d'enrobage sur la même ligne. Il peut aussi être bipassé.

Monsieur PRIMOSIG indique qu'il est important de mentionner ces modifications dans le registre et de bien démontrer que cela n'entraîne pas l'apparition d'une nouvelle rubrique de classement autre que de classe 3, ni de changement de classe de l'établissement et n'engendre pas une aggravation (directe ou indirecte) des dangers, nuisances ou inconvénients à l'égard de l'homme ou de l'environnement.

Monsieur MAES en prend bonne note.

Concernant le dossier de permis d'extension, Monsieur MAES signale qu'il est toujours en attente. Des discussions et des études sont toujours en cours. Il tiendra informé le comité d'accompagnement de l'évolution.

En revanche, il signale qu'une demande de permis d'urbanisme pour un bâtiment dédié au stockage sera bientôt déposée au service de l'urbanisme.

Madame SCHIRVEL, attire l'attention d'ECOFROST et précise que s'agissant d'une zone d'activité économique, la demande de permis doit être déposée auprès du Fonctionnaire Délégué et pas auprès des services urbanismes de la commune.

Troisième point:

Plaintes - Questions-réponses

Monsieur MAES indique qu'il n'y a pas eu de soucis particuliers sur la période, si ce n'est un problème technique avec une pompe, qui a fait l'objet une plainte, relayée par Monsieur WUILPART, relative à des odeurs. Ce problème technique a été réglé dans les 24h00.

Quatrième point:

Fonctionnement, prochain ordre du jour

Il n'y a pas de point particulier à mettre à l'ordre du jour de la réunion suivante.

Points à mettre à l'ordre du jour de la réunion suivante.

1. Accueil: présences, calendrier des réunions
2. Synthèse de l'activité de l'entreprise, dernières nouvelles, autorisation, projets en

ce compris l'évolution des études / du dossier de permis en cours – (Présentation selon état d'avancement).

3. Remarques, plaintes et questions

4. Fonctionnement, prochain ordre du jour

5. Divers

Les points complémentaires doivent parvenir au président un mois avant la réunion, le cas échéant ils seront intégrés dans les divers.

Cinquième point:

Divers

Il n'y a pas de divers.

Le président clôture la séance et remercie l'ensemble des participants
